Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260413-2026_038-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2026-038

Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE PAIMPOL

Conseil Municipal du Lundi 13 avril 2026
Délibération

Date de la convocation : Mardi 7 avril 2026
Nombre de membres en exercice : 29

L'an deux mille vingt-six, le lundi treize avril, à dix-huit heures, les membres du Conseil municipal de la commune, dûment convoqués, se sont réunis à la salle Mauffray à la maison des plaisanciers de Paimpol sous la présidence de Madame Fanny CHAPPÉ.

Etaient présents :
Mme Catherine ANDRÉ-LANDAIS, Mme Ghislaine AMELINE DE CADEVILLE, M. Benoit BARRÉ, M. Eric BINARD, Mme Gaëlle BOUCHER, Mme Servane BOULANGER, Mme Nathalie BOULARD, Mme Aurélie BROMBECK, M. Kévin CADIC, Mme Jeannick CALVEZ, Mme Fanny CHABRIER, Mme Fanny CHAPPÉ, M. Rafael CLOFENT, M. Mathieu DUIGOU, M. Michel DUMAIL, M. Joël HENRY, M. Philippe JEANNIN, M. Thibaut LECOMTE, M. Fabien LEMOALLE, Mme Martine LE BOUCHER, M. Michel MONNERET, Mme Marie-Christine NICLOUX, Mme Caroline OLLIVRO, M. Yann QUÉRÉ, M. Morgan RASLE-ROCHE,

Etaient représentés : Mme Laura FÉGARD par délégation à M. Morgan RASLE-ROCHE, Mme Anna PONSOT-MELIKIAN par délégation à Mme Servane BOULANGER, Mme Cécile ETRILLARD par délégation à Mme Fanny CHAPPÉ, M. Goulven MORVAN par délégation à M. Yann QUÉRÉ.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie BROMBECK.

Présents : 25 Représentés : 4 Absent : 0 Votants : 26

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2026

Rapporteur : Mme Chappé.

Chaque année, de nombreuses associations culturelles, sportives, sociales sont soutenues par la ville de Paimpol, dans le cadre de leurs activités et des prestations qu'elles peuvent offrir à un large public.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux actions associatives, la ville de Paimpol reconduit son soutien à ces associations car elles font partie des principaux acteurs de l'animation de notre vie et permettent le développement d'un lien social fort.

Vu l'avis de la commission Ressources Humaines et Finances réunie le 3 avril 2026,

Sur la proposition de la Maire et après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260413-2026_038-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2026-038

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

Mme Etrillard par délégation à Mme Chappé, Mme Chabrier, M. Barré, M. Jeannin, M. Lemoalle et Mme Le Boucher ne prennent pas part au vote compte tenu de leur implication dans les associations,

APPROUVE le versement des subventions 2026 tel que défini dans le tableau joint à la présente délibération,

PRÉCISE que la subvention allouée au FSE Kerraoul pour l'organisation d'un voyage au Vietnam (prévu : 500 euros) est conditionnée au départ des élèves au Vietnam. Tout autre projet devra faire l'objet d'une nouvelle demande de subvention.

AUTORISE la Maire ou son représentant à signer tout acte aux effets ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Pour la Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

La Secrétaire de séance,
Aurélie BROMBECK

MAIRIE DE PAIMPOL (Côtes d'Armor)

VILLE DE PAIMPOL
Acte certifié exécutoire
Transmis au Représentant
de l'Etat et affiché le 16/04/2026

Pour la Maire et par délégation
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

MAIRIE DE PAIMPOL (Côtes d'Armor)